NAMUR
CAPITALE

Crise du coronavirus – Gestion du déconfinement

Informations pratiques pour les activités namuroises
suite au dernier Conseil national de Sécurité

6 juin 2020

Chères Namuroises, Chers Namurois,

Chers amis de la presse,

Nous nous retrouvons une nouvelle fois, par écran interposé, pour partager avec vous les informations les plus pratiques possibles qui découlent de la dernière réunion du Conseil national de Sécurité. Ces décisions doivent en effet se décliner à l'échelle locale, au plus près de la réalité de terrain de chacun, et nous imposent donc d'ajuster notre dispositif communal et nos décisions en fonction de l'évolution de la pandémie et des directives fédérales.

Un grand nombre de secteurs d'activités sont évidemment concernés. Le quotidien des citoyens est progressivement en train de cheminer vers une vie plus « normale », tandis que pour d'autres, à l'inverse, les fermetures qui restent imposées ou les annulations d'événements par exemple, restent difficiles à assumer et encaisser. C'est d'abord à toutes ces personnes que nous pensons et auxquelles nous réaffirmons notre sincère solidarité.

Nous pensons aussi à nos aînés, particulièrement ceux qui se sentent isolés chez eux ou en maison de repos, et qui sont directement affectés par l'absence de contacts réguliers. Mais heureusement, grâce à l'évolution de la situation sanitaire, les visites peuvent reprendre, avec ordre et méthode, et nous nous en réjouissons pour toutes ces personnes.

A propos de nos seniors, nous sommes heureux de constater que la situation sanitaire est désormais stabilisée au sein des maisons de repos de notre CPAS. C'est pourquoi, nous pouvons aujourd'hui réorganiser des visites dans nos maisons de repos, toujours avec ordre et méthode, conformément à la circulaire wallonne. A partir de mardi, quatre personnes différentes pourront rendre visite à un résident, mais uniquement par deux personnes à la fois. De nouvelles admissions dans nos maisons de repos ont repris. Et le Centre de jour des Grands Prés ouvrira à nouveau ses portes dès la semaine prochaine.

Cette semaine écoulée aura aussi été marquée par la fermeture du lieu d'accueil et de repos de jour pour les sans-abris ainsi que la fermeture du lieu d'accueil pour les personnes victimes de violences intra-familiales, dès lors que les acteurs de terrains actifs dans ces domaines d'activité ont repris leurs activités.

Le dernier Conseil national de sécurité aura changé son approche : désormais, plutôt que d'indiquer ce qui est autorisé, il a été décidé de préciser que tout était permis sauf un certain nombre de situations. Avec, dans tous les cas de figure, le respect des six règles d'or énoncées par la Première Ministre, et particulièrement celle de la distance de sécurité de 1,5 m entre toutes les personnes, même celles qui composent notre « bulle élargie ».

En matière de culture, les artistes, techniciens et autres professionnels ou amateurs des arts, entrevoient progressivement une perspective de reprise de leurs activités, surtout à partir du 1er juillet prochain, moment où il sera permis de réunir à nouveau un public, limité à 200 personnes. Les institutions culturelles namuroises sont aussi concernées et il me revient de vous apporter les précisions suivantes :

- Pour nos **musées communaux** > la réouverture s'opère à partir de ce mardi 9 juin, uniquement sur réservation préalable par téléphone ou par internet via le site de la Ville, ce qui permettra d'éviter les files et de gérer les flux de visiteurs en fonction de leur nombre et du temps de visite. Les visites peuvent être individuelles ou en groupe de 10 maximum. Le port du masque y est vivement conseillé. Obligation de se désinfecter les mains à l'entrée. Il n'y aura pas de vestiaire ni d'accès aux sanitaires. Un sens de visite devra être respecté. Les entrées aux musées, sur réservation donc, se feront toutes les 15 minutes pour diluer les visiteurs et réduire les risques liés à une présence trop massive de citoyens en même temps. Le temps de visite sera limité à 1h (1h30 pour les expositions de l'été), le tout du mardi au dimanche de 14h à 18h. Nous souhaitons par contre réserver la plage horaire du matin, de 10h à 12h, aux visiteurs de plus de 65 ans et aux PMR, afin de leur offrir des capacités de visite sereines et plus sures pour leur santé. Il s'agit d'une recommandation du Conseil international des Musées de l'Unesco que nous souhaitons suivre car les PMR et les plus de 65 ans se déplacent généralement plus lentement que les autres visiteurs et nous ne souhaitons pas qu'ils se sentent « rattrapés » par les autres visiteurs, qu'ils puissent donc visiter les musées avec un confort et une sécurité additionnelle, d'autant que les musées viendront d'être fraichement nettoyé le matin même. Le système de conditionnement de l'air et de ventilation a également été adapté.

- Pour la **Galerie du Beffroi** > ouverture également du mardi au dimanche, de 10h à 18h, sauf le dimanche où la galerie est fermée le matin. Le temps de visite sera limité à 30 minutes et les entrées se feront toutes les demi-heures, elles aussi sur réservation préalable.

En matière de tourisme, de nouvelles dispositions sont aussi à prendre :

- Le **Centre Info touristique** de la Gare reprendra du service dès ce lundi, à ses heures habituelles et 7 jours sur 7. Quatre personnes maximum y seront accueillies à la fois. Le port du masque y sera obligatoire, car nous sommes dans le périmètre de la gare. Désinfection des mains obligatoire aussi.

- S'agissant des **visites guidées** de Namur, elles vont reprendre progressivement. Il est préférable de contacter l'Office du Tourisme pour connaître les possibilités de visite

car comme un certain nombre de nos guides sont des personnes âgées, et donc un public qui est toujours considéré à risque, tous nos guides ne vont pas encore reprendre leur activité dès maintenant.

- Les Namurois sont nombreux à souhaiter voir à nouveau les **Namourettes** sur nos cours d'eau. Du côté de la Ville, nous sommes prêts à remettre ces embarcations à l'eau, en imposant le port du masque, comme pour les transports en commun, vu que l'on ne peut raisonnablement pas respecter une distance de 1,5 m dans le petit bateau. Toutefois, les Voies navigables ont jusqu'à présent interdit toute reprise de navigation assimilée à des croisières. Il faudra donc s'armer encore d'un peu de patience ; dès que la Région wallonne nous donnera son feu vert, nous pourrons remettre les Namourettes en activité.

- Au niveau de la **Citadelle** et des produits permanents du Comité Animation Citadelle, la reprise des activités est fixée au 15 juin. Les visites au Centre du visiteur Terra Nova, les visites des souterrains et les parcours en train touristique reprendront à cette date. La réservation est obligatoire et la distance de 1,5 m sera respectée. Le port du masque sera obligatoire pour les visites dans les souterrains et recommandé pour les autres visites et activités. Le « made in Namur », proposant des produits locaux, sera ouvert le vendredi, le samedi et le dimanche. La terrasse sera aménagée de manière à respecter la distance de 1,5 m entre les tables. Le **Parc attractif Reine Fabiola** ouvrira à partir du 1er juillet car les parcs d'attraction ne peuvent pas reprendre leurs activités avant cette date.

- A partir de lundi, les **gites** seront à nouveau ouverts. Au vu de la reprise des excursions d'un ou plusieurs jours, le Gouverneur a en effet abrogé son arrêté du 19 mars dernier.

En matière sportive à présent :

- Nos **halls sportifs communaux** réouvrent leurs portes ce lundi. Tous, à l'exception de celui de Belgrade qui reste inaccessible jusqu'à nouvel ordre pour cause de travaux et de celui de Basse-Enhaive (Jambes Souvenir) qui est toujours occupé par le dispositif de prise en charge des sans-abris durant cette période de crise Covid. Quant à Tabora, où les travaux de rénovation se poursuivent, les trois plateaux du haut seront accessibles dont un sera réservé aux sports sur tatamis (ceux qui sont autorisés par le CNS bien entendu), tandis qu'une seule des deux salles du bas sera ouverte. La fin des travaux est espérée pour la rentrée de septembre. Pour rappel, le fédéral interdit l'usage des douches er vestiaires. Toutes les occupations d'un hall sportif communal doivent impérativement faire l'objet d'une demande de réservation auprès du service des sports. Seules les personnes pratiquant l'activité sportive sont autorisées à pénétrer dans les halls ; il est donc interdit de se présenter trop tôt avant le début de l'entraînement ou de trainer après votre session sportive. De même, il est interdit d'assister à un entrainement en tant que spectateur.

- La réouverture des **cafétérias** des halls sportifs et des différents sites gérés par la commune est autorisée aux mêmes conditions que pour le secteur horeca. Pour les cafétérias gérées par les clubs, l'ouverture n'est autorisée que lors du déroulement des activités sportives. Pas question de s'y retrouver pour boire un verre entre copains hors de ces heures, sous peine de sanction. La réservation d'un hall n'implique pas la réservation de la cafétaria ; cela doit faire l'objet d'une demande de réservation distincte.

- S'agissant des **terrains de foot**, pas de changement à signaler. Pour rappel, au niveau de la Ville de Namur, l'accès aux terrains synthétiques est autorisé, toujours sous réservation auprès du service des Sports pour le site de Mascaux. Par contre, l'accès à tous les terrains de football en gazon naturel entretenus par la Ville demeurent interdit jusqu'au dimanche 12 juillet inclus. Et ce, comme chaque année en cette période, afin de permettre au service d'effectuer l'entretien nécessaire et les ensemencements requis.

- La perspective de réouverture des **piscines** après le 1er juillet semblant se confirmer au niveau fédéral, la Ville de Namur met tout en œuvre afin de pouvoir rouvrir ses 3 bassins : Jambes, Saint-Servais et Salzinnes, même si ce n'est que pour quelques mois pour cette dernière. Des analyses obligatoires (qualité de l'eau, légionellose car arrêt prolongé des douches) sont en cours ou programmées afin d'être prêt dans les délais. Ceci étant dit, la réouverture des piscines dépendra aussi des diverses recommandations du fédéral et des moyens de les mettre en place. Ce serait en effet, à titre d'illustration, une ineptie de rouvrir ces mastodontes en coûts énergétiques et de personnel si seuls deux nageurs à la fois par couloir devaient être autorisés par exemple.

- **Plaines Jeunes et Sports** > Les informations obtenues lors du dernier CNS confortent la mise en place anticipée par les services « Jeunesse et Sports » de la Ville de Namur des plaines de jeunes et plaines sportives. Les inscriptions actuellement enregistrées seront bien prises en compte. Pour rappel il est toujours possible de faire les inscriptions via le site de la Ville ou sur rendez-vous pour les Namurois pour 2 semaines maximum. A partir du 15 juin, ouverture des inscriptions à davantage de semaines de stage pour les Namurois et ouverture en parallèle des inscriptions aux non-Namurois.

S'agissant des prestations communales en matière d'Etat civil et de Population :

- Les **mariages** conserveront une jauge d'accueil de 30 personnes maximum. Il est en effet impossible d'accueillir plus de convives dans notre Salle des Mariages dans le respect des distances de sécurité qui restent imposées. Le fédéral nous confirme que les repas assis de 50 personnes maximum ne pourront s'organiser qu'à partir du 1er juillet, et pas avant.

- S'agissant des **funérailles**, au vu des nouvelles décisions du Conseil national de sécurité, le Gouverneur a retiré son arrêté du 16 mai dernier. Il est donc désormais

possible de reprendre des cérémonies religieuses ou philosophiques, avec un maximum de 100 personnes à partir de lundi, et de 200 personnes à partir du 1er juillet, à chaque fois avec l'obligation de respect des distances de sécurité. Les rites avec contact physique restent interdits. Lors des visites dans les funérariums, il est recommandé de porter le masque et de ne pas être trop nombreux à la fois dans les salons funéraires.

- Les visites de citoyens au sein de l'**Hôtel de Ville** reprendront aussi normalement dès lundi. La prise de rendez-vous ne sera donc plus une obligation, sauf pour le samedi comme d'habitude, afin de venir déposer ou réceptionner un document administratif. La désinfection des mains restera obligatoire, et le port du masque reste recommandé.

S'agissant des <u>marchés et brocantes</u> :

- Le cabinet de la Première Ministre nous confirme que la limitation à 50 échoppes pour les **marchés hebdomadaires** reste d'application jusqu'à la révision des protocoles prévue au 1er juillet. Le dispositif actuel reste donc de mise pour les prochaines semaines.

- S'agissant des **brocantes**, celles-ci peuvent théoriquement reprendre dès lundi avec une limitation à 50 emplacements également. Toutefois, au vu de l'énorme mobilisation en temps et en énergie du personnel du service concerné pour la gestion et la mise en œuvre des multiples demandes d'**extension des terrasses des horecaïstes**, la reprise des brocantes sur le territoire communal ne s'effectuera qu'à partir du 1er juillet. Les modalités pratiques d'extension temporaire de ces terrasses seront soumises et validées au Collège de ce mardi. Nous avons la volonté, avec cette mesure exceptionnelle et limitée dans le temps, de favoriser la reprise d'une activité ayant été lourdement impactée par le confinement.

Dans un autre registre, il nous a été confirmé que les **réunions d'information citoyenne** ou autres réunions publiques, dont celles par exemple que nous souhaitons organiser pour faire le tour des questions de sécurité routière par village ou pour des projets d'aménagement du territoire, restent toujours interdites jusqu'à nouvel ordre. Nous devrons donc encore nous armer de patience et faire preuve de compréhension.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, de **nouvelles distributions de matériel de protection** vont être organisées. La semaine qui vient de s'écouler, nous avons mis des masques à disposition spécifique des dentistes, des kinés, des podologues, des logopèdes et des ergothérapeutes.

Une nouvelle distribution de **masques** et de matériel de protection débutera dès lundi, de 8h à 16h et durant toute la semaine, au sein de l'Hôtel de Ville (et précisément à l'espace Participation situé rue de Fer à côté de l'agence de voyage Connections) pour les infirmiers et infirmières, les sages-femmes, les diététiciens et diététiciennes, les psychologues, les orthopédagogues, les audioprothésistes, les aide-soignant(e)s, les bandagistes et les orthopédistes.

Enfin, vous vous souviendrez que la Première Ministre avait à l'époque, il y a probablement deux mois environ, annoncé que chaque citoyen recevrait un masque du Fédéral, et des filtres de protection à glisser dans les masques en tissu fabriqués par les bénévoles ou distribués par la commune. A ce jour nous n'avons pas encore de précision sur le moment où les masques du Fédéral seront disponibles, mais il semble se confirmer qu'ils seront distribués par le biais des pharmacies également, comme la Ville de Namur l'a fait pour ses propres masques. C'est une bonne chose.

Par contre, les **filtres** offerts par le Fédéral sont bel et bien arrivés. Ils sont désormais mis à la disposition de tous les Namurois qui voudraient en bénéficier. Pour ce faire, il suffit de se présenter à l'Hôtel de Ville, toujours à l'espace Participation situé rue de Fer à côté de l'Agence de voyage Connections) pour obtenir la pochette qui vous revient, et qui permet de réaliser plusieurs filtres à glisser dans vos masques en tissu. N'hésitez pas à vous manifester jusqu'à la fin de ce mois de juin, en vous munissant de votre carte d'identité. Tout simplement.

Pour rappel, à toute fin utile, et malgré l'émotion légitime que des faits de l'actualité internationale ou de combats revendicatifs nationaux peuvent susciter, les rassemblements continuent d'être interdits et donc les manifestations aussi. Cela a été fortement rappelé ce matin lors du superkern autour de la Première Ministre et des présidents de parti : l'enjeu sanitaire reste prédominant et donc chacun comprendra que l'on ne peut pas avoir demandé aux gens de rester chez eux, de fermer boutique et de limiter, encore maintenant, le nombre de leurs contacts, et parallèlement autoriser des manifestations de plusieurs dizaines, centaines ou milliers de personnes. Que chacun aie le sens des responsabilités. On a compté les morts dans ce pays chaque jour durant des semaines, la crise n'est pas finie, donc soyons compréhensifs. À ceux donc qui voudraient organiser des manifestations, officiellement ou *en stoem*, je rappelle donc clairement que la santé des Belges n'est pas négociable.

Voilà qui clôture les nombreuses informations pratiques que nous devions vous communiquer, chers Namurois, pour que les semaines qui viennent retrouvent progressivement leur rythme de croisière. Retrouvons progressivement les joies d'une liberté précieuse, mais qui reste encadrée car la crise sanitaire n'est pas encore terminée, même si elle est mieux maîtrisée. Les règles d'or de précaution restent une exigence. Prenez donc encore soin de vous et de ceux qui vous entourent.